

Pour l'élevage

Alliance

Pastorale

AURODIL

Insecticide pour le traitement des locaux d'élevage
en vide sanitaire

Réf : 0110239 – Flacon de 500 ml

AURODIL est une solution insecticide émulsionnable à diluer dans l'eau, destinée à traiter l'intérieur des bâtiments d'élevage contre les insectes nuisibles en vide sanitaire. Grâce à sa composition, le produit combine une action radicale qui débusque les insectes et un effet choc qui les élimine à son contact.

Espèces ciblées : ténébrions, mouches, poux rouges, araignées, puces, cafards, cucujides.

COMPOSITION

Perméthrine (N° CAS 52645-53-1) : 250 g/L

Pralléthrine (CAS : 23031-36-9) : 10 g/L

PBO (N° CAS 51-03-6) : 150 g/L

Contient du pétrole désaromatisé > 10 %

POINTS FORTS

- Action débusquante
- Effet choc et rémanent (persistance d'action de 8 semaines)
- Traitement en vide sanitaire

MODE ET DOSE D'EMPLOI

AURODIL est destiné au traitement des bâtiments d'élevage par pulvérisation (en traitement de surface) ou par nébulisation (en traitement de volume). Bien agiter le flacon avant emploi.

En traitement de surface : par pulvérisation (action rémanente 8 semaines) :

• Traitement d'entretien : diluer 50 ml de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m².

• Traitement choc : diluer 50 ml de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m².

Pulvériser 1 L du mélange obtenu par 100 mètres linéaires ou 20 m² de surface à traiter.

Évacuer les animaux avant de pulvériser.

Aérer pendant toute la durée du traitement et ventiler à fond (30 min à 2 h selon le niveau de ventilation) avant de réoccuper les locaux.

N° Tél. 05.49.83.30.30

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685

1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 1933...

Aurodil
Mars 2023
Page 1/2

En traitement de volume par nébulisation (à chaud ou à froid) :

- **Traitement d'entretien** : diluer 50 ml de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m³.

- **Traitement choc** : diluer 100 ml de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m³.

Nébuliser 1 L du mélange obtenu par 1000 m³ de volume à traiter. Évacuer les animaux avant de nébuliser. Maintenir le bâtiment fermé 4 à 6 h.

Bien aérer avant de réintroduire les animaux.

Pour une utilisation en laboratoire de transformation, bâcher hermétiquement toutes les installations.

Après le traitement, rincer toutes les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires.

Retraiter en cas de nouvelle infestation.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Produit strictement réservé aux professionnels

TP18 – Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Conserver à une température supérieure à 5°C. Ne pas réutiliser l'emballage.

Pulvérisation (traitement de surface) : le port de gants et d'un demi-masque filtrant approprié pour la protection contre les brouillards de pulvérisation est recommandé. Se laver les mains après utilisation. Nébulisation (traitement de volume) : le port d'une combinaison intégrale jetable, d'un masque panoramique, de gants et de bottes est obligatoire. Se laver les mains après utilisation.

Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données sécurité.

